

Installateur de systèmes de production photovoltaïque

RNCP37218 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Sigle	DSP — Diplôme de spécialisation professionnelle
Code(s) NSF	227r, 227s, 227u
Formacode(s)	24146
Code(s) ROME	F1610, F1602
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/08/2028

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE · SIRET : 11004401300040

CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET METIERS · SIRET : 19753471200017

Partenaires habilités

22 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 22 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
ASSOCIATION DE GESTION DU CNAM DE MARTINIQUE	39064039900015	Former et organiser l'évaluation
ASSOCIATION DE GESTION DU CNAM EN REGION OCCITANIE	49189213900016	Former et organiser l'évaluation
ASSOCIATION DE GESTION DU CONSERVATOIRE DES ARTS ET METIERS	34896746400028	Former et organiser l'évaluation
ASSOCIATION DE GESTION DU CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET METIERS DE LA REUNION	44338132200025	Former et organiser l'évaluation
ASSOCIATION DE GESTION DU CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET METIERS EN GUADELOUPE	39174243400015	Former et organiser l'évaluation
ASSOCIATION DE GESTION DU CONSERVATOIRE NATION DES ARTS ET METIERS AUVERGNE-RHONE-ALPES	44320628900045	Former et organiser l'évaluation
CNAM BOURGOGNE FRANCHE-COMTE	34022316300023	Former et organiser l'évaluation
CNAM BRETAGNE - AGCNAM	43411361900119	Former et organiser l'évaluation
CNAM CENTRE-VAL DE LOIRE - AGCNAM	44911357000013	Former et organiser l'évaluation
CNAM GRAND EST	82304134800017	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 22 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp37218-installateur-de-systemes-de-production-photovoltaique/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le diplôme de spécialisation professionnelle est un diplôme situé au niveau 4 de la grille française de qualifications, et délivré par un établissement de l'enseignement supérieur après une formation d'une année après le baccalauréat. Il confère les mêmes droits à tous ses titulaires, quel que soit l'établissement qui l'a délivré. Son accès est sélectif. Sa finalité première est l'insertion professionnelle immédiate. De ce fait il atteste un ensemble de compétences correspondant à une cible professionnelle, et comprend un volume important de mise en situation professionnelle.

ACTIVITÉS VISÉES

- Appréciation du matériel nécessaire pour l'installation du ou des panneaux photovoltaïques.
- Utilisation du système d'information lié à la gestion des stocks.
- Lecture du plan d'installation afin de choisir la méthode d'implantation du système de production photovoltaïque.
- Mise en place des dispositifs de sécurité collective et individuelle sur la base d'un PPSPS (plan particulier de sécurité et de protection de la santé) : harnais, Stop-chute...
- Conduite d'un chariot élévateur ou pilotage d'une nacelle (possibles travaux en hauteur).
- Pose du système de production d'énergie, incluant le câblage nécessaire et raccordement à l'armoire électrique.
- Tri et évacuation des divers déchets.
- Saisie d'éléments de suivi de chantier dans le système d'information dédié.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Compétences transversales

Agir en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe et/ou en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.
- Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles.

Communiquer à l'écrit et à l'oral en contexte professionnel

- Rédiger un texte, compte rendu, projet, lettre selon les normes de la communication et de l'usage de la langue.
- Prendre la parole en contexte professionnel en respectant les codes et usages.
- Communiquer dans une langue étrangère.
- Se servir des outils numériques en lien avec un champ professionnel.

Compétences spécifiques

- Identifier les différents systèmes d'intégration nécessaires au chantier pour choisir le ou les panneaux photovoltaïques.
- Déterminer les onduleurs adéquats.
- Identifier les câbles et autres éléments pertinents.
- Renseigner la base de gestion des stocks quant au matériel retiré afin de réapprovisionner sa boîte à outils.
- Prendre connaissance du PPSPS (plan particulier de sécurité et de protection de la santé) conçu par le coordinateur de sécurité et de protection santé (CSPS) du chantier.
- Lire le plan d'installation (dessus, coupe, ...) et le confronter à la réalité afin d'informer le chef d'équipe de toute nécessité d'adaptation.
- Définir le positionnement de l'installation et la méthode de pose (reconnaître le type de toiture/couverture, etc.).
- Mettre en place les dispositifs de sécurité collective et individuelle (Harnais, points d'ancrages et lignes de vie temporaires, Stop-chute, sens de circulation, chargement, garde-corps provisoires.).
- Monter et démonter d'éventuels échafaudages de faible dimension.
- Réaliser des petits travaux de maçonnerie ou couverture (tuiles, support, étanchéité, etc.).
- Conduire un chariot élévateur ou une nacelle pour déplacer ou ôter des matériaux présents pour insérer le système d'intégration (bacs lestés, intégration au bâti, surimposition...).
- Poser le système d'intégration (ou autre support au sol tel que tracker, brise-soleil, garde-corps, etc.).
- Creuser d'éventuelles saignées pour réaliser des chemins de câbles et des conduits électriques en apparent ou encastré en faisant passer les câbles solaires et les câbles de terre.
- Positionner une armoire électrique de locaux domestiques ou tertiaires afin d'installer et raccorder les différents modules en respectant les préconisations d'emploi et le plan de câblage.

- Faire état de l'avancement du chantier auprès du Chef d'équipe.
- Ranger le matériel et les matériaux utilisés.
- S'assurer conjointement avec le chef d'équipe de la mise en sécurité du chantier (engins, risque de chute, risque électrique, etc.).
- Trier les divers déchets produits lors de l'activité, pour les mettre en bennes sur place ou au dépôt selon les chantiers.
- Effectuer un compte-rendu écrit, lors du retour en entreprise, pour suivi du chantier.

Blocs de compétences

RNCP37218BC01 — Agir en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle

LISTE DE COMPÉTENCES

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

RNCP37218BC02 — Communiquer à l'écrit et à l'oral en contexte professionnel

LISTE DE COMPÉTENCES

- Rédiger un texte, compte rendu, projet, lettre selon les normes de la communication et de l'usage de la langue.
- Prendre la parole en contexte professionnel en respectant les codes et usages.
- Communiquer dans une langue étrangère.
- Se servir des outils numériques en lien avec le champ professionnel.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

RNCP37218BC03 — Préparer un chantier de pose d'un système de production photovoltaïque

LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier les différents systèmes d'intégration nécessaires au chantier pour choisir le ou les panneaux photovoltaïques.
- Déterminer les onduleurs adéquats.
- Identifier les câbles et autres éléments pertinents.
- Renseigner la base de gestion des stocks quant au matériel retiré afin de réapprovisionner sa boîte à outils.
- Prendre connaissance du PPSPS (plan particulier de sécurité et de protection de la santé) conçu par le coordinateur de sécurité et de protection santé (CSPS) du chantier.
- Lire le plan d'installation (dessus, coupe, ...) et le confronter à la réalité afin d'informer le chef d'équipe de toute nécessité d'adaptation.
- Définir le positionnement de l'installation et la méthode de pose (reconnaître le type de toiture/couverture, etc.).
- Mettre en place les dispositifs de sécurité collective et individuelle (Harnais, points d'ancrages et lignes de vie temporaires, Stop-chute, sens de circulation, chargement, garde-corps provisoires).
- Monter et démonter d'éventuels échafaudages de faible dimension.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

Une vigilance est à porter sur les habilitations spécifiques à obtenir.

RNCP37218BC04 — Installer un système de production photovoltaïque

LISTE DE COMPÉTENCES

- Réaliser des petits travaux de maçonnerie ou couverture (tuiles, support, étanchéité, etc.).
- Conduire un chariot élévateur ou une nacelle pour déplacer ou ôter des matériaux présents pour insérer le système d'intégration (bacs lestés, intégration au bâti, surimposition...).
- Poser le système d'intégration (ou autre support au sol tel que tracker, brise-soleil, garde-corps, etc.).
- Creuser d'éventuelles saignées pour réaliser des chemins de câbles et des conduits électriques en apparent ou en encastré en faisant passer les câbles solaires et les câbles de terre.
- Positionner une armoire électrique de locaux domestiques ou tertiaires afin d'installer et raccorder les différents modules en respectant les préconisations d'emploi et le plan de câblage.
- Faire état de l'avancement du chantier auprès du Chef d'équipe.
- Ranger le matériel et les matériaux utilisés.
- S'assurer conjointement avec le chef d'équipe de la mise en sécurité du chantier (engins, risque de chute, risque électrique, etc.).
- Trier les divers déchets produits lors de l'activité, pour les mettre en bennes sur place ou au dépôt selon les chantiers.
- Effectuer un compte-rendu écrit, lors du retour en entreprise, pour suivi du chantier.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

Une vigilance est à porter sur les habilitations spécifiques à obtenir.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- Industrie de production d'énergie
- Entreprises du bâtiment
- Entreprises artisanales
- 43.21 : Travaux d'installation électrique
- 43.99.10 : Travaux d'étanchéification
- 43.99.2 : Travaux d'échafaudage
- 43.99.5 : Travaux de montage d'ossatures métalliques

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Installateur de système photovoltaïque
- Electricien photovoltaïque

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

- Habilitation aux risques d'origine électrique (hors et sous-tension : H0, B0, B1v, BP)
- Habilitation au travail en hauteur et Habilitation échafaudage (R408)
- Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité-Nacelle articulée (CACES R486 Cat. A) ou nacelle élévatrice (CACES R486 Cat.B). Eventuellement, chariot télescopique (CACES R482 Cat. F)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 029 €

Diplôme le plus fréquent	CAP, BEP ou équivalent en mécanique, électricité, électronique (17 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	B1X34 — Couvresseurs · tension 5/5 (Très élevée) B2X32 — Ouvriers en électricité du bâtiment · tension 5/5 (Très élevée) B6X73 — Techniciens et agents de maîtrise de chantiers du BTP · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	24 515
Jugés difficiles à recruter	66 %
Emplois saisonniers	5 %
Familles professionnelles (FAP)	B1X34 — Couvresseurs B2X32 — Ouvriers en électricité du bâtiment B6X73 — Techniciens et agents de maîtrise de chantiers du BTP

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Leur composition comprend :

- une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation
- des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements
- des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements.

COMPOSITION DU JURY — VAE

Composition définie par le Code de l'éducation : article L613-4 modifié par la loi n°2016-1088 du 8 août 2016 - art. 78

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	9 200 €
Selon la branche	6 000 € – 10 206 €
Prise en charge	Branches concernées
9 200 €	Valeur par défaut · 207 branches
10 206 €	CPNEFP de la métallurgie, CPNEFP des commerces de gros
9 412 €	CPNEF de l'audiovisuel
7 166 €	CPNE Industrie pétrolière
7 002 €	CPNEFP de la blanchisserie, laverie, location de linge, nettoyage à sec, pressing et teinturerie
6 000 €	CPNEFP des industries des tuiles et briques

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/08/2028
--	------------

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Insertion professionnelle des diplômés

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37218/>